July 27, 2011

Les modules photovoltaïques First Solar obtiennent la nouvelle certification IEC en termes d'efficacité dans les milieux côtiers

TEMPE, Arizona--(BUSINESS WIRE)-- First Solar, Inc. (Nasdaq : FSLR) a annoncé aujourd'hui que ses modules solaires en couches minces avaient obtenu une nouvelle certification internationale confirmant cette technologie pouvait être utilisée sous diverses conditions d'exploitation, y compris dans les milieux côtiers.

Les modules photovoltaïques (PV) First Solar ont passé le test de corrosion au brouillard salin 61701 de la Commission électrotechnique internationale (IEC), qui étudie la performance des modules dans des milieux côtiers caractérisés par un brouillard salin corrosif.

« Cette certification vient confirmer la robustesse et la polyvalence de la technologie PV de First Solar », a déclaré John Kufner, directeur, gestion mondiale des modules. « Les données indiquent que nos modules devraient pouvoir produire une électricité propre dans des milieux marins côtiers sans inquiétude en ce qui concerne leur performance ».

L'accréditation 61701 IEC concerne les modules Série 3 de First Solar.

Tous les modules First Solar bénéficient d'une garantie de performance de 25 ans et sont couverts par un programme de collecte et de recyclage préfinancé à la pointe du secteur.

À propos de First Solar, Inc.

First Solar fabrique des modules solaires avec une technologie de semi-conducteurs de pointe et offre un large éventail de solutions avec ses systèmes photovoltaïques. First Solar fournit aujourd'hui une alternative économique viable à la production d'électricité au départ de combustibles fossiles.

De l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la collecte et au recyclage en fin de vie, First Solar se concentre sur la création de solutions énergétiques renouvelables et compétitives qui protègent et améliorent l'environnement.

Pour en savoir plus sur First Solar, veuillez visiter le site www.firstsolar.com.

Pour les investisseurs de First Solar

Le présent communiqué contient des déclarations prévisionnelles respectant les dispositions de la règle refuge de la section 21E de la loi Securities Exchange Act de 1934. Les déclarations prévisionnelles figurant dans ce communiqué ne constituent pas des garanties de performance future. Ces déclarations impliquent un certain nombre de facteurs susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels. Parmi ces facteurs, citons les risques associés à la gestion des produits menée par la société, leur développement et leur distribution, et les facteurs économiques et concurrentiels, ainsi que les partenariats stratégiques clés de la société. D'autres risques sont détaillés dans les rapports déposés par la société auprès de la Securities and Exchange Commission. First Solar décline toute obligation d'actualiser les déclarations prévisionnelles contenues dans ce communiqué de presse ou eu égard aux annonces décrites dans le présent document.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

Contacts
First Solar-Europe
Brandon Mitchener ou Pia Alina Lange
+49 (0) 6131 1443-399
media-emea@firstsolar.com
ou

First Solar-Allemagne
Sebastian Fasbender
+49 (0) 3020 88942-30
media-germany@firstsolar.com
ou
First Solar-États-Unis
Alan Bernheimer ou Melanie Friedman
+1 (602) 414-9361
media@firstsolar.com

Source: First Solar, Inc.